

jeudi 15 Septembre 2022 - n°358

Actualité - Gil Avérous, maire de Châteauroux, élu nouveau président de Villes de France
Finances - DGF 2022 : une baisse du pouvoir d'achat pour les Villes de France
Gestion - Patrimoine des villes moyennes et intercommunalités : près de 105 milliards d'euros d'actif
Numérique - Nouveaux dispositifs de la stratégie nationale pour le Cloud

Numérique - Congrès national Villes Internet le 6 octobre

Environnement - Journée « Végétal et planification »

Environnement - Colloque national des Atlas de la biodiversité communale (ABC) des Eco Maires

Environnement - Rappel : Colloque sur le « chancre coloré du platane »

ACTUALITÉ



Gil Avérous, maire de Châteauroux, élu nouveau président de Villes de France

A la suite de la nomination de Caroline Cayeux comme ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, le Conseil d'administration de *Villes de France* s'est réuni mercredi 14 septembre afin d'élire une nouvelle présidence.

Unique candidat, afin de démontrer l'unité qui règne au sein de l'association, Gil Avérous, maire de Châteauroux et président de Châteauroux Métropole, a été élu

président de *Villes de France*. Il s'agit du cinquième président de l'association depuis sa création en 1988 après Jean Auroux, Bruno Bourg-Broc, Christian Pierret et Caroline Cayeux.

La Ministre, présidente de *Villes de France* durant huit ans, a d'ailleurs souhaité être présente en introduction du Conseil d'administration pour saluer ses anciens collègues et souhaiter « *bon vent* » à l'association. A l'issue de l'élection, les administrateurs ont proposé de nommer Caroline Cayeux présidente d'honneur de l'association comme le sont ses prédécesseurs.

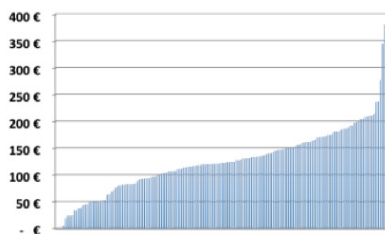
Le reste du bureau reste inchangé avec Jean-François Debat (Bourg-en-Bresse), président délégué ; Stéphanie Guiraud-Chaumeil (Albi), Frédérique Macarez (Saint-Quentin), David Marti (Le Creusot), Jean-Marc Vayssouze-Faure (Cahors), vice-présidents ; Luc Bouard (La Roche-sur-Yon), secrétaire général, Marc Gricourt (Blois), secrétaire général adjoint, Philippe Buisson (Libourne), trésorier et Jérôme Baloge (Niort), trésorier adjoint.

« *Je remercie mes collègues du Conseil d'administration pour leur confiance mais aussi Caroline Cayeux qui a été un précieux soutien à ma candidature. Nous poursuivrons notre travail d'écoute et d'exigence auprès du Gouvernement et des responsables publics au service de nos adhérents. A l'heure où de nombreux défis (écologiques, énergétiques, financiers) se présentent, la voix des villes moyennes doit être entendue* » a expliqué Gil Avérous pour sa première intervention en tant que président.

A l'occasion de ce Conseil d'administration, les administrateurs ont également désigné la ville qui accueillera le Congrès 2023 de *Villes de France* : Le Creusot (Saône-et-Loire). L'événement aura lieu jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023.

[Télécharger le communiqué de presse](#)

FINANCES



DGF 2022 : une baisse du pouvoir d'achat pour les Villes de France

Villes de France vient de publier les résultats de son Observatoire des finances consacré à la dotation globale de fonctionnement (DGF) de ses adhérents. En 2022, la DGF (regroupant notamment la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine) de 151 *Villes de France** est en très légère progression en volume, mais cette croissance couvre pour une partie infime l'inflation qui devrait

être constatée cette année (+6,5%). Dans les faits, cette augmentation de DGF concerne trois villes moyennes sur cinq, notamment celles éligibles à la DSU.

Sur le périmètre analysé, les *Villes de France* ont pu bénéficier d'une évolution cumulée de ces dotations – pour un

total de 1,08 milliard d'euros - d'un peu plus de 15 millions d'euros, entre 2021 et 2022, ce qui ne suffit pas à compenser l'inflation constatée. Avec une inflation qui pourrait se situer à 6,5% en 2022, leur manque à gagner peut être en effet estimé à plus de 50 millions d'euros. Ceci traduit une réelle perte de pouvoir d'achat de ces villes.

*population moyenne de l'échantillon : 34 790 habitants (population DGF)

[Téléchargez la synthèse](#)

GESTION



Patrimoine des villes moyennes et intercommunalités : près de 105 milliards d'euros d'actif

Dans un contexte d'inflation persistante et de raréfaction des transferts financiers de l'Etat vers les collectivités locales, *Villes de France* et La Banque Postale, ont réalisé cet été en partenariat une étude intitulée « *Zoom sur le patrimoine des Villes de France et leurs intercommunalités* », fondée sur une analyse des comptes de gestion sur ces cinq dernières années.

En effet, bien que les villes moyennes et leur intercommunalités disposent d'un inventaire de leur patrimoine, elles ont encore une idée assez incomplète de sa valorisation, et n'appréhendent peut-être pas suffisamment ses fonctions. L'exacte connaissance du patrimoine local est pourtant une nécessité pour soulager les charges, optimiser les politiques locales, et devient aussi un moyen d'apporter des réponses tangibles aux nouveaux défis environnementaux (coûts des énergies, accessibilité, logement...). Elle s'inscrit également dans les démarches de modernisation comptables qui visent, entre autres, à une transparence améliorée au bénéfice des citoyens. Dans cette perspective, ce Zoom rappelle en particulier de quoi sont constitués les 105 milliards d'euros d'actifs des *Villes de France*, les dynamiques qui ont affecté ses composantes ces dernières années, le poids des charges de centralité, ou encore l'importance des équipements à caractère culturel ou sportif dans les villes moyennes.

[Télécharger Zoom sur le patrimoine](#)

NUMÉRIQUE



Nouveaux dispositifs de la stratégie nationale pour le Cloud

Bruno Le Maire et Jean-Noël Barrot ont communiqué le 12 septembre sur de nouveaux dispositifs en faveur du cloud. La stratégie nationale pour le Cloud avait été annoncée en mai avec 3 piliers : le visa SecNumCloud, garantissant un niveau de protection élevé pour les données particulièrement sensibles, la doctrine « *cloud au Centre* » pour les administrations et la stratégie d'accélération

cloud, dans le cadre de France 2030, dotée de 1,8 milliard d'euros. Cinq nouvelles mesures ont été annoncées dont un accompagnement vers l'obtention du visa SecNumCloud pour nos PME, l'ANSSI mobilisant 2,5 millions d'euros pour cela. La deuxième mesure est la clarification des données particulièrement sensibles auxquelles s'appliquent la doctrine sur le cloud dans les administrations. Les deux ministres ont également annoncé un travail pour élaborer un nouveau cadre européen réglementaire dont un schéma européen de cybersécurité et le règlement sur les données « *Data Act* » en cours de négociation. Au niveau européen également, le Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC)2 Cloud, à hauteur de 5 milliards d'euros, doit être validé par la Commission européenne afin de développer un cloud européen. Enfin, une mission de 6 mois de préfiguration d'un Comité stratégie de filière « *numérique de confiance* » a été confiée à Michel Paulin.

NUMÉRIQUE



Congrès national Villes Internet le 6 octobre

Le 4e congrès national des élus au numérique, organisé par l'association Villes Internet, se déroulera le 6 octobre 2022 (école Boule, Paris 12e) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Villes Internet a lancé une consultation en préparation du Congrès national afin de recueillir les besoins et attentes des élus quant à la mise en œuvre de politiques publiques numériques. La consultation en ligne sera clôturée le 2 octobre, le congrès permettra de rédiger collectivement la motion, remise ensuite au Gouvernement par une délégation d'élus des Villes et Villages Internet.

[Contribuer à la motion 2022 et vous inscrire au congrès](#)

ENVIRONNEMENT

Journée « Végétal et planification »



L'association Plante & Cité organise le 29 septembre 2022 une journée technique « *Végétal et planification : leviers d'actions à l'échelle locale* » à Nantes, en partenariat avec France Urbaine et Val'Hor. La place du végétal et de la nature en ville est un enjeu d'importance dans le contexte actuel de lutte contre l'artificialisation des sols, de perte de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est

large, mais les actions doivent pouvoir ensuite se traduire concrètement dans les opérations d'aménagement et de gestion des espaces publics et privés.

[En savoir plus](#)

ENVIRONNEMENT



Colloque national des Atlas de la biodiversité communale (ABC) des Eco Maires

L'association Les Eco Maires, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, organise le 3ème colloque national des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) les 15 et 16 novembre 2022 à Nantes. Que vous soyez familiers des ABC ou non, venez prendre part, sur deux jours, à un événement d'ampleur nationale pour vous former à la démarche des ABC, découvrir dans ce

cadre des outils et méthodologies à mettre en œuvre à l'échelle locale pour connaître la biodiversité communale et intercommunale et établir un diagnostic local de cette biodiversité. Venez rencontrer des acteurs de la démarche, des élus ayant réalisé des ABC, des experts et d'autres participants (collectivités, élus locaux, associations naturalistes, agriculteurs, acteurs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, particuliers...) qui, comme vous, souhaitent découvrir la démarche des ABC ou bien renforcer leurs connaissances pour aller plus loin dans la démarche, et cela en vue d'atténuer les impacts du changement climatique et d'anticiper les risques liés à la crise d'érosion de la biodiversité. En effet, l'ABC, en partant de la connaissance et nourri par la mobilisation citoyenne et des parties prenantes diverses, constitue pour les collectivités (élus locaux et acteurs de leur territoire) une démarche d'aide à la décision inclusive, facilitant l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs stratégies d'aménagement et de gestion. Les organisateurs vous attendent donc nombreux :

- le 15 novembre aux Salons Mauduits de Nantes pour une journée de conférences thématiques (format table ronde en 6 séquences horaires réparties sur la journée à raison de 4 conférences par séquence) suivi d'une soirée spéciale.
- le 16 novembre pour des visites de réalisations naturalistes dans Nantes et dans les environs de la métropole.

[Pour avoir des informations sur l'événement](#)

ENVIRONNEMENT



Rappel : Colloque sur le « chancre coloré du platane »

La maladie du chancre coloré du platane concerne l'ensemble des acteurs et intervenants de l'arbre d'ornement et ce particulièrement dans les centres-villes. Un colloque, organisé par le Groupement des Experts Conseil en Arboriculture Ornementale (GECOA), se déroulera les 27 et 28 septembre 2022 au siège de la Société Nationale d'Horticulture (au 84 rue de Grenelle, à Paris VII). Il a pour vocation de faire un point à date sur les connaissances de la maladie dans les

différentes régions du monde avec la participation d'experts internationaux. Pour les collectivités territoriales concernées, il s'avère primordial de pouvoir identifier rapidement les nouveaux foyers afin d'éviter une dissémination catastrophique de la maladie ayant des conséquences irrémédiables sur le paysage. Les symptômes permettant d'identifier cette dernière sont précis et caractéristiques. Ainsi, une sensibilisation auprès des personnels et gestionnaires de ce secteur s'avère essentielle afin d'anticiper au mieux la maladie et sa propagation. Ce colloque aboutira sur l'évocation du paysage de demain autour d'une réflexion collective sur les enjeux de la gestion de la maladie. Il se tiendra en présentiel dans les locaux de la Société Nationale d'Horticulture et sera diffusé en direct.

[En savoir plus](#)

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia 

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Céline Juteau, Armand Pinoteau,
Jean-Sébastien Sauvourel
Secrétariat
Anissa Ghaidi